



# Semences protégées avec Premis® 25 FS

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex. N° d'agrément : Agrément IF020022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Premis® 25 FS - AMM n°2100002 - Composition : 25 g/L triticonazole. Détenteur d'homologation : BASF.  
® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Référence : 266CESE0623R. Juin 2023.

---

Premis® 25 FS : EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Date

---

Variété

---

PMG